



Concept Note

Première conférence régionale pour la préservation de l'héritage culturel des communautés religieuses

La conférence fait suite à la déclaration et au plan d'action du Potomac convenus lors de la conférence ministérielle de 2018 pour l'avancement de la liberté de religion, qui a réuni plus de 80 pays et 400 membres de la société civile et des communautés religieuses pour discuter comment promouvoir la liberté religieuse et protéger les communautés religieuses.

Les pays participants ont été encouragés à organiser des conférences de suivi au cours de l'année suivante pour permettre des discussions spécifiques aux contextes et faciliter une plus grande participation de la société civile.

Le ministère marocain des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale organise la première conférence régionale sur la protection du patrimoine culturel des communautés religieuses, avec le soutien du département d'Etat américain et en partenariat avec la Rabita Mohammedia des Oulémas.

La première conférence régionale sur la préservation de l'héritage culturel de Rabat :

La première conférence régionale de Rabat sur la protection du patrimoine culturel des communautés religieuses démontre le leadership du Maroc en matière de préservation du patrimoine culturel. L'Action prise par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour préserver et restaurer la culture juive et chrétienne est devenu une référence en la matière.

Les juifs, les chrétiens et les musulmans ont vécu paisiblement pendant des siècles au Maroc, qui a joué un rôle de premier plan dans le dialogue interreligieux et a toujours été un modèle exceptionnel de coexistence culturelle et d'interaction entre l'islam et les autres religions. Le Royaume du

Maroc est en effet le pays d'Afrique du Nord qui abrite la plus grande communauté juive, le plus grand nombre de synagogues et de cimetières juifs, ainsi que de nombreuses églises ouvertes aux chrétiens qui pratiquent librement leur culte. En outre, tous les croyants sur le territoire marocain ont largement bénéficié de leurs droits et de la protection de leurs vies, ainsi que de l'égalité de traitement en ce qui concerne la préservation des pratiques religieuses, des vies et des biens.

Le Maroc est depuis longtemps attaché à des traditions séculaires de tolérance et d'ouverture, une réalité présentée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI lors du discours qu'il a prononcé devant les participants à la Conférence sur « Les droits des minorités religieuses dans le monde musulman » qui s'est tenue à Marrakech en 2016 : « Rien ne nous paraît justifier, au Royaume du Maroc, que des minorités religieuses soient privées de l'un quelconque de leurs droits. Nous n'acceptons pas que le déni de droit, soit commis au nom de l'Islam, ou à l'encontre d'un musulman, et cette conviction qui nous anime procède d'une juste appréhension des préceptes de la religion. Nous la puisons aussi dans notre patrimoine civilisationnel et dans l'Histoire séculaire du Royaume où les musulmans ont vécu en bonne intelligence avec les adeptes des autres religions ».

Le Maroc a aussi accueilli respectivement la première et la seconde conférence de Fès sur le dialogue culturel et religieux en 2013 et 2018.

Les participants :

La première conférence régionale sur la protection du patrimoine culturel des communautés religieuses réunira environ 100 experts et représentants gouvernementaux du Maroc, des Etats-Unis, d'Europe, d'Afrique du Nord et de la région du Sahel, ainsi que des OI, des ONG et d'autres organisations impliquées dans la préservation du patrimoine culturel.

Objectifs de la conférence :

Suite à la conférence tenue en 2018 sur l'avancement de la liberté religieuse, la conférence se concentrera sur les questions clés suivantes, reflétées dans le plan d'action Potomac, à savoir :

- Des politiques qui introduisent ou améliorent les inventaires des sites et objets culturels favorisant le respect et la protection du patrimoine ;
- L'Assistance technique et la formation professionnelle au profit des fonctionnaires concernés et de la population locale pour protéger leur patrimoine et leurs sites contre les dommages et/ou le pillage, le soutien d'autres gouvernements dans ce sens, par la fourniture d'une aide d'urgence pour les sites en danger immédiat ;
- Le soutien aux efforts de restauration des sites du patrimoine culturel ayant de l'importance pour plusieurs communautés dans une zone de conflit, afin de favoriser les relations intra et interconfessionnelles et de reconstruire la confiance ;
- La sensibilisation du public, en particulier les jeunes, à l'importance et à l'histoire du patrimoine culturel, en travaillant avec et à travers les acteurs religieux et autres leaders communautaires.

Organisation de conférence et panels

La conférence se déroulera à Rabat, en deux jours consacrés à des présentations, avec 2 sessions plénières et 5 panels, autour des thèmes suivants :

- Panel discussion 1 :

Sauvegarde de la diversité du patrimoine culturel et religieux, l'expérience marocaine.

Cette session permettra au gouvernement marocain de mettre en évidence son travail pour préserver le patrimoine culturel et religieux. Une étude de cas marocaine sera présentée.

- Panel discussion 2 :

Le rôle de la communauté internationale, des organisations internationales et régionales dans le soutien aux efforts des Etats pour préserver la diversité du patrimoine culturel et religieux.

Cette session mettra en évidence des exemples de préservation du patrimoine religieux et culturel par les gouvernements et les organisations internationales.

- Panel discussion 3 :

L'importance de promouvoir le respect, la protection et la préservation du patrimoine culturel et religieux.

Cette session sera l'occasion d'entendre les leaders influents expliquer la signification du patrimoine culturel, pour leurs communautés respectives (lieux de culte, cimetières, manuscrits et autres objets mobiles, traditions) et dans quelle mesure ce patrimoine est-il en péril aujourd'hui.

- Panel discussion 4 :

Equiper les acteurs religieux, les leaders communautaires et les membres de la société civile avec les outils permettant la sensibilisation du public pour la préservation du patrimoine culturel.

Préservation :

Cette session traitera en profondeur de plusieurs expériences distinctes pour identifier les meilleures pratiques afin d'impliquer les communautés locales dans la préservation de leur patrimoine culturel. Elle mettra en évidence la nécessité impérieuse de protéger le patrimoine culturel existant et mettra en évidence les raisons pour lesquelles les gouvernements et les communautés ont la responsabilité de promouvoir et de respecter le patrimoine culturel dans toutes les communautés religieuses.

- Panel discussion 5 :

Les efforts internationaux pour sauvegarder le patrimoine culturel en péril grâce au financement, à l'assistance technique et à la formation.

Cette session mettra en évidence certains programmes, projets et initiatives spécifiques visant à soutenir les communautés religieuses dont le patrimoine est en péril, notamment les lieux de culte ou les textes religieux.

Le Maroc invitera des experts techniques et de hauts fonctionnaires gouvernementaux, ainsi que des représentants de la société civile et des communautés religieuses des pays participants.

- Résultats attendus :

Nous prévoyons que la première conférence régionale sur la protection du patrimoine culturel et religieux des communautés aboutira à :

- La création d'un groupe d'acteurs capable d'agir (collectivement et individuellement) en vue d'atteindre un certain nombre d'objectifs clés communs relatifs à la protection du patrimoine culturel et religieux et de priorités partagées;
- L'approbation d'actions concrètes en vue de préserver le patrimoine culturel et religieux dans les régions concernées ;
- Le renforcement de l'assistance technique requise par certains pays et fournie par d'autres entités, y compris des organisations internationales de premier plan dans le domaine ;
- Le partage des les meilleures pratiques en matière de préservation du patrimoine religieux et culturel, qui passe également par la sensibilisation du public à cet égard.